

COMPTRE-RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CERCIER

DU 25 SEPTEMBRE 2008

Présents ou représentés : Jean-Michel COMBET, Christine LEDESMA, Marie-Laure MOSSIERE, Christian CAVAGNOUD, Sylvie CONVERSET, Sylvie DAVOINE, Yves COTTAREL, Annie MULLER, Nicolas DUPUY, Bernard MASSONNET, Christelle BOUVET, Barbara LYARD, Bertrand CAZAMPOURE, Joachim LACROIX.

Absent excusé : Cédric VION.

Secrétaire de séance : Sylvie DAVOINE.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 Août 2008
- Ordre du jour
- Informations/Questions diverses
- Commissions Communales
- Urbanisme
- Aménagement de la traversée de la R.D. 2 et du cœur du village

Lecture de l'ordre du jour.

Madame Sylvie DAVOINE est nommée Secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 Août 2008 est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES

1°/ SILA (Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy)

Monsieur Pierre BRUYERE, Président du SILA, propose une réunion pour les élus qui souhaiteraient des informations sur cette structure.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers intéressés de bien vouloir s'inscrire avant le 03 Octobre 2008.

2°/ Commission Déchets de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur Jean-Marc BOUCHET, Vice-Président chargé des Déchets et du Développement Durable, demandant la désignation d'un représentant de la Commune afin de siéger à la Commission « Déchets-Tri Sélectif-Développement Durable » de la Communauté de Communes.

Monsieur Joachim LACROIX se porte volontaire.

3°/ Aménagement de la traversée de la R.D. 2 et du cœur du village

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Conseil Général de la Haute-Savoie informant de l'attribution d'une subvention d'un montant de 9.000 euros au titre de la répartition du produit des amendes de police.

4°/ Visite

Le Conseil Municipal s'est rendu à JUVIGNY afin d'assister à la mise en lumière de l'Eglise par l'entreprise qui réalisera celle de l'Eglise de CERCIER. Les Conseillers ont ainsi pu considérer les avantages et les inconvénients à prendre à compte.

1°/ Vie Sociale et Animation de la Commune

Les informations sont présentées par Madame Christine LEDESMA.

1.1. Concours de pétanque du 16 Août

présenté par Monsieur Yves COTTAREL.

Un petit nombre de personnes a participé mais le climat a été très sympathique et chaleureux. Des trophées et médailles ont été distribués aux vainqueurs. Une nouvelle édition aura lieu l'année prochaine.

1.2. Journée du 30 Août à ALLONZIER-la-CAILLE

présenté par Madame Barbara LYARD.

La journée a été agréable et réussie.

Un petit bémol à apporter : la majorité des participants était d'ALLONZIER ; les Communes de CERCIER, CUVAT et de VILLY-le-PELLOUX ont été très peu représentées.

1.3. Association des Parents d'Elèves (A.P.E.)

présenté par Monsieur Nicolas DUPUY.

L'Assemblée Générale a eu lieu le mardi 16 Septembre.

25 familles sont représentées.

Il y a été procédé au remplacement de Madame Emilie BRIDIER, secrétaire : Madame Martine JAQUEROD s'est portée volontaire.

Cantine :

* il est à noter des problèmes pour les tours de garde des parents (7 présences environ demandées pour l'année scolaire).

* il a été décidé une augmentation du tarif des repas : 4.60 euros au lieu de 4.20 euros.

Madame Béatrice SALLAZ, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, n'a pas été reconduite dans ses fonctions.

Madame Magali BALMAIN, Directrice de l'Ecole, a fait part des projets de l'année :

* musique savoyarde avec un intervenant,

* piscine.

1.4. Cer'feuille

Le numéro 2 a été distribué à la mi-Septembre.

1.5. Téléthon 2008 (05 et 06 Décembre)

Une première réunion a eu lieu le 22 Septembre dernier.

La soirée du vendredi se déroulera à CERCIER (retraite aux flambeaux, loto).

La journée du samedi se déroulera à ALLONZIER-la-CAILLE (repas, concours de belote).

1.6. Repas des Seniors du 09 Novembre 2008

présenté par Monsieur Yves COTTAREL.

Les Membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) ont décidé que le repas aurait lieu cette année au Restaurant « Le Carnotzet » à Jussy.

2°/ Bâtiments, Voirie et Développement

Les informations sont présentées par Madame Marie-Laure MOSSIERE.

2.1. Visite des Chemins Ruraux du 23 Août

Le Conseil Municipal s'est rendu sur place afin d'évaluer les travaux à engager sur certains chemins ruraux.

2.2. Station d'Épuration

Les roseaux ont été plantés par le CAT de Chosal début Septembre.

La Station d'Épuration est maintenant opérationnelle.

2.3. Travaux de voirie

L'Entreprise CROSET a procédé à la seconde passe (fauchage) fin Août.

L'Entreprise CAZAMPOURE a commencé les travaux aux lieux-dits « Doret » et « Le Chypre ».

Une consultation a été lancée pour le déneigement. Après examen des offres reçues, l'Entreprise

ETALLAZ/SALLAZ-DAMAZ (ANDILLY) a été retenue (une délibération sera examinée lors du prochain Conseil pour l'approbation du contrat).

2.4. Chauffage du bâtiment communal

Le contrat de maintenance avec l'Entreprise RCE a pris fin.

Une nouvelle consultation est lancée afin de trouver une entreprise pouvant assurer cette prestation.

URBANISME

Le Conseil Municipal prend connaissance des dossiers suivants :

- **Certificats d'Urbanisme**

* vente SALLANSONNET

parcelles cadastrées section B n° 2313-2314 sises au lieu-dit « Coligny »

* vente BAECHLER

parcelle cadastrée section B n° 430 sise au lieu-dit « Rassier »

- **Déclarations Préalables**

* de Monsieur Christian VASSEUR pour la pose d'un portail coulissant
parcelle cadastrée section B n° 1574 sise au lieu-dit « Doret »

* de Monsieur Richard TRABUIO pour la création d'un auvent
parcelles cadastrées section B n° 1724-1882-2270 sises au lieu-dit « Doret »

* de Monsieur Jean-Yves NEVEU pour la pose de deux fenêtres de toit
parcelle cadastrée section B 6 sise au lieu-dit « Ravier »

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE LA R.D. 2 ET DU CŒUR DU VILLAGE

Les informations sont présentées par Monsieur Bertrand CAZAMPOURE.

1°/ Terrassement

Les travaux ont commencé.

2°/ Réseaux

Les travaux sont ralentis en raison de problèmes dus aux anciennes canalisations et à la modification des tracés.

3°/ Belvédère de l'Eglise

Un cheminement piéton, une rampe d'accès et des escaliers vont être créés.

Contact va être pris avec Monsieur PUPIS, 1 % paysage, pour définir les essences d'arbres qui seront implantés et la configuration du garde-corps qui remplacera la clôture actuelle.

4°/ Plantations

Le choix des plantations aura lieu lors de la visite d'une pépinière le 16 Octobre 2008.

5°/ Eclairage de l'Eglise

Un essai de mise en lumière aura lieu le 30 Octobre 2008 à 18h45.

6°/ Abribus du Chef-lieu

Le déplacement de l'abribus est nécessaire le temps des travaux.

Contact va être pris avec la Famille LACROIX pour étudier la dépose des enfants en toute sécurité.

Séance levée à 20h35.